

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 09 DÉCEMBRE 2024**

DÉLIBÉRATION N° 86-2024D

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf du mois de décembre à dix-huit heures trente minutes le Conseil, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Claude CAU, Maire.

PRESENT(S): Isabelle AUFRÈRE, Jean-Pierre BALDET, Patrick BOILEAU, Claude CAU, Lydia FABRE, Laurent GAYS, Lydie JALBAUD, Yvelise LEDOS

POUVOIR(S): Pierre CASSE donne pouvoir à Claude CAU

ABSENT(S): Christophe PAUTREL

CONSEILLERS MUNICIPAUX

En exercice : 10

Présents : 8

Pouvoirs : 1

Votants : 9

SECRETAIRE DE SEANCE : Patrick BOILEAU

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION DEMATERIALISEE : 03/12/2024

VOTE :

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

OBJET : REMBOURSEMENT DE FRAIS À MADAME VÉRONIQUE DUBAU, ENSEIGNANTE

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée que Mme Véronique DUBAU, enseignante, a fait l'acquisition de fournitures pour sa classe dans des magasins qui n'acceptent pas le paiement par mandat administratif. Mme DUBAU a donc dû avancer les frais pour un montant de 74.61 € (soixante-quatorze euros soixante-et-un centimes).

Monsieur le Maire propose donc de rembourser la somme de 74.61 € à Madame Véronique DUBAU, enseignante.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Accepte le remboursement de 74.61 € à Madame Véronique DUBAU, enseignante.
- Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires au remboursement de cette somme.

Le Maire

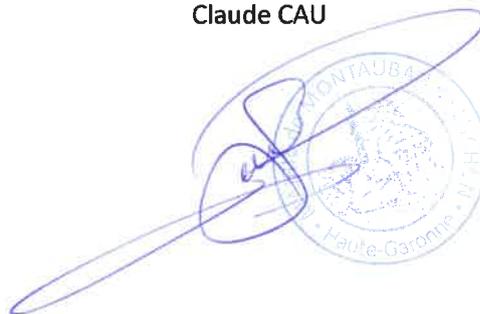
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication et de transmission en Préfecture.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

**Le Maire,
Claude CAU**



Télétransmis en Préfecture le _____

Date de mise en ligne sur le site internet de la collectivité le _____

Notifié à l'intéressé le _____